

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 mai 2024

OBJET :

Mise en œuvre des Services d'Information et d'Accueil du Demandeur de Logement Social (SIAD) et conventions y afférant

Rapporteur : N. CADET
Délibération n°15

EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération du 25 septembre 2023, le Conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGID).

Le PPGID traite entre autres thématiques de l'information et accueil du demandeur de logement social avec la mise en place de Service d'Information et d'Accueil du demandeur de logement social (SIAD), qui doit faire l'objet d'une convention ad hoc annexée à la présente délibération.

C'est l'article R.441-2-16 du code de la construction et de l'habitation qui réglemente le SIAD. Le SIAD met en œuvre les actions nécessaires pour mettre à disposition du public de manière uniforme :

- une information générale sur le logement social
- une information spécifique au territoire de l'EPCI concerné.

Il permet d'améliorer l'accompagnement des demandeurs en produisant une information harmonisée leur permettant de connaître :

- la liste des organismes et services participant au SIAD ainsi que leur localisation, en précisant s'ils sont services enregistrés ou pas,
 - l'offre du territoire,
 - la demande exprimée,
 - le délai d'attente,
 - les procédures de traitement.

En concertation avec les partenaires et selon préconisations et propositions des associations inter-bailleurs que ce soit à l'échelle métropolitaine ou départementale, il a été défini trois niveaux d'accueil et information :

- Accueil de Niveau 1 = délivrer de l'information aux demandeurs,

- Accueil de Niveau 2 = délivrer l'information aux demandeurs et accompagner le demandeur dans ses démarches,
- Accueil de Niveau 3 = délivrer l'information, accompagner les demandeurs, enregistrer et instruire la demande.

Ce service s'articule de la façon suivante :

- Accueil niveau 1 : pour les communes et les associations représentant les locataires,
- Accueil niveau 2 : la Maison de l'Habitat et du Développement Durable (MHDD) de la Métropole du Grand Nancy, Action Logement, ADIL 54 et les communes de Essey-lès-Nancy, Nancy, Maxéville, Saint-Max et Vandœuvre-lès-Nancy,
- Accueil niveau 3 : pour les bailleurs sociaux qui sont de plus guichets enregistreurs et instructeurs de la demande.

Dans le cadre d'une convention passée entre l'Association ARELOR HLM et la Métropole du Grand Nancy, cette dernière mettra gracieusement à disposition des SIAD des plaquettes d'information relatives à la demande de logement social et au parc social du territoire métropolitain.

Une convention entre les différents partenaires annexée à la présente délibération explicite la configuration et les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement du service d'information et d'accueil des demandeurs.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission solidarité réunie le 7 mai 2024, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la mise en œuvre des Services d'Information et d'Accueil du Demandeur (SIAD),
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention relative aux SIAD ainsi que les avenants éventuels à la convention et tout document nécessaire à sa bonne exécution.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 30 mai 2024.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



Hubert ROSSIGNON



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	21
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	17 mai 2024
- Convocation distribuée le :	17 mai 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	31 mai 2024
- Publication du procès-verbal sur le site internet de la ville le :	28 juin 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME DROUVILLE, M. ROSSIGNON, Adjoints.

- MME BARDOUL, M. BRUNE, MME SCHINDLER, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. GONCALVÈS, MME DEL MANCINO, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Jacky THOUVENIN à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- M. Gilles BOURGUIGNON à Mme Nadine CADET
- Mme Marie LOZINGUEZ à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- M. Michel PERRI à M. Christophe CHEVARDE
- M. Mathieu RIFF à M. Pascal LAURENT

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Hubert ROSSIGNON

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



Hubert ROSSIGNON



Le Maire,



Michel BREUILLE